



# **Termes de références pour le recrutement d'un cabinet d'étude pour le suivi des travaux de construction et de réhabilitation des salles de classes dans les écoles primaires d'Aghor (Commune de El Megve) et de Mberra II (Commune de Fassala), Hodh El Chargui, Moughataa de Bassikounou**

## **1. Contexte et justification**

Située dans la Wilaya du Hodh El Chargui, la Moughataa de Bassikounou, et en particulier la commune de Fassala, est le point d'entrée de réfugiés maliens sur le territoire mauritanien. Régulièrement, depuis les années 1990, des réfugiés maliens s'installent dans le camp de Mbera et dans les communes avoisinantes. La nature prolongée du séjour des réfugiés, l'impact de leur présence sur l'environnement et les conditions de vie des habitants de la zone de Bassikounou demandent de soutenir les efforts visant à maintenir la cohabitation pacifique avec la population hôte et la cohésion sociale dans la zone. Les institutions locales, notamment les communes et les services déconcentrés de l'État, ne disposent pas suffisamment de mécanismes efficaces pour pouvoir contribuer de façon efficace à la gestion de cette situation. Face à ce constat et en étroite collaboration avec les autorités locales, quatre ONGs (ACF, ALIMA, GRET, SCE) ont décidé d'unir leurs forces dans le cadre du projet dénommé KARAMA (dignité) financé par l'Union Européenne pour apporter un paquet complet de réponse aux populations de deux communes de la Moughataa de Bassikounou impactées par l'arrivée des réfugiés. Les zones d'intervention ciblées par le Projet KARAMA correspondent aux zones de concentration des réfugiés maliens dans la région du Hodh El Chargui. Deux communes de la Moughataa de Bassikounou, El Megve et Fassala, ont été ciblées, sur la base de leurs indicateurs de vulnérabilité, du nombre de réfugiés, du nombre restreint de projets en cours dans ces communes, et de la possibilité de mettre en œuvre un programme intégré avec un impact fort, en collaboration avec les autorités.

La situation politique et sécuritaire très instable au Mali (Coups d'État militaires en 2020 et 2021, déplacement du conflit vers le Centre du pays, etc.) ne permet pas d'envisager un retour à grande échelle des réfugiés. Avant l'arrivée des réfugiés, les populations hôtes subissaient déjà les défaillances du système de santé, d'éducation et de protection (insuffisance d'infrastructures et de professionnels engendrant des inefficacités et un manque de qualité des services), le manque d'infrastructures d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement (EHA), dans une zone déjà marquée par une forte vulnérabilité aux chocs, des niveaux très élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition, un enclavement important, et un déficit de services de base et d'infrastructures.



Dans ce contexte, il est nécessaire de déployer des actions de mitigation de l'impact de la présence des réfugiés pour améliorer les conditions de vie des populations hôtes, qui sont parfois aussi vulnérables que les réfugiés. Appuyer le développement économique et social des populations hôtes permet aussi d'assurer la coexistence pacifique entre les communautés.

C'est dans cette dynamique que Save the Children Espagne, dans le cadre du consortium KARAMA, est responsable de la mise en œuvre des activités des volets d'Education et Protection. Pour ce faire, elle compte recruter un cabinet d'étude pour le suivi et le contrôle des travaux de construction et de réhabilitation de salles classes des écoles primaires d'Aghor et de Mberra II, prévus dans le cadre du projet, afin d'améliorer l'offre, l'accès et la qualité des infrastructures éducatives.

## **2. Objectif général**

L'objectif général est de contribuer à l'amélioration de l'offre, de l'accès et de la qualité des infrastructures des écoles primaires d'Aghor et de Mberra II.

## **3. Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques sont :

- Assurer le suivi et le contrôle technique des travaux de construction et de réhabilitation conformément aux règles de l'art ;
- Contribuer au respect des normes de construction et des conditions topographiques et formuler des recommandations techniques, organisationnelles et de gestion aux entreprises sélectionnées en vue de la réalisation des travaux suivant les dispositions contractuelles et les exigences techniques et de respect des plannings d'exécution ;
- Assurer une bonne circulation de l'information entre les différentes parties prenantes notamment Save the Children, l'IDEN, les communes d'intervention et les entreprises sélectionnées ;
- Assurer la production des rapports hebdomadaires sur l'état d'avancement des travaux, les défis et les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des travaux et la qualité des travaux ;
- Superviser et inspecter l'achèvement des travaux et la livraison.

## **4. Résultats attendus**

Les résultats attendus sont :

- Le suivi et le contrôle technique des travaux de construction et de réhabilitation conformément aux règles de l'art sont assurés ;
- Les écoles primaires d'Aghor et Mberra II sont réhabilitées ;
- Trois (3) nouvelles salles de classe sont construites dans l'école d'Aghor;



- Les recommandations techniques, organisationnelles et de gestion aux entreprises sélectionnées en vue de la réalisation des travaux suivant les dispositions contractuelles et les exigences techniques et de respect des plannings d'exécution sont produites ;
- Une bonne circulation de l'information entre les différentes parties prenantes notamment Save the Children, l'IDEN, les communes d'intervention et les entreprises sélectionnée est assurée ;
- Les rapports hebdomadaires sur l'état d'avancement des travaux, les défis et les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des travaux et la qualité des travaux sont produits ;
- L'achèvement des travaux est supervisé et inspecté ;
- La bonne exécution des travaux est évaluée et validée.

## 5. Aspects pratiques

Conformément aux résultats à atteindre, le cabinet d'étude fournira une planification détaillée de ses déplacements dans les écoles primaires d'Aghor et de Mberra II afin de garantir une coordination adéquate avec les équipes de Save the Children Espagne. Pour ce faire, il veillera au contrôle du quantitatif de travaux réalisés, par des mesures effectuées régulièrement sur chaque phase des travaux, comparées à celles prévues au projet. Ensuite, il veillera au contrôle de la qualité des travaux, au travers du contrôle des matériaux, des conditions de travail et produira les recommandations nécessaires en vue du respect des mesures de protection de l'environnement, conformément au marché des travaux et à la pratique en vigueur. De tout ce qui précède, le bureau d'étude produira les livrables périodiques ou ponctuels suivants :

- La méthodologie et les éléments de contrôle des travaux et du suivi ;
- Les observations et recommandations formulées dans le cahier de chantier ;
- Les rapports hebdomadaires et mensuels ;
- Les procès-verbaux de réception provisoire des travaux ;
- Les procès-verbaux de réception définitive des travaux.

## 6. Chronogramme

Le délai d'exécution des prestations prévues du cabinet d'étude est fixé à quatre (4) mois. Il est tenu d'exécuter toutes les formalités nécessaires à la réception provisoire de l'ensemble des travaux. Trois (3) mois seront consacrés au contrôle et suivis réguliers et, un (1) mois pour la vérification de la levée des réserves et la réception définitive.



## 7. Présentation des offres

### Offre technique :

L'offre technique comprendra :

- Une présentation de l'expérience générale du prestataire dans le domaine ;
- Les CV et diplômes du personnel affecté aux travaux ;
- Les attestations justifiant l'expérience du bureau et du personnel ;
- Le planning indicatif de la prestation qui indiquera explicitement le nombre de missions prévues sur le site de réalisation des travaux.

### Offre financière :

Les coûts du cabinet d'étude comprendront toutes les charges et honoraires liés à ladite mission. L'offre doit être présentée à prix forfaitaire et libellée toutes taxes comprises. Il veillera à distinguer les coûts hors taxes, la TVA et les autres droits et taxes à payer à l'administration fiscale.

Les paiements seront réalisés par chèque ou par virement bancaire.

## 8. Dossier de candidature

### Documentation administrative :

- La documentation de l'enregistrement légal en République Islamique de Mauritanie ;
- Les CV et attestations de formations et expériences ;
- Les références.

### Documentation technique :

- La proposition méthodologique avec plans de travail, outils à utiliser ;
- La proposition financière détaillée (taxes, frais et charges inclus) pour toute la prestation.

### Offre financière :

L'offre financière devra se baser sur le format ci-dessous et devra tenir en compte tous les couts liés au service presté

Désignation	Quantité	Fréquence	Unité	Prix unitaire	Prix Total
<b>Montant Total</b>					



## 9. Dépôt des dossiers et candidatures

Le(s) consultant(s), intéressé(s) par cette consultation est prié(e) de fournir un dossier comprenant :

- CV détaillé et attestations de références (l'absence de ces documents est un critère d'exclusion)
- Note méthodologique avec chronogramme à l'appui pour la conduite de cette consultation (60 points)
- Proposition financière (40 points)

Ce dossier sera adressé au plus tard le **20 Juillet 2023 à 16h** à l'Unité de Gestion du Programme par email à l'adresse suivante : [info.mr@savethechildren.org](mailto:info.mr@savethechildren.org) en spécifiant dans l'objet de l'email « candidature pour le recrutement d'un cabinet d'étude pour le projet KARAMA »